

AIDE-MÉMOIRE

CHAQUE JOUR J'le fais

JLEFAIS.COM







COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES ET DES RÉSIDUS VERTS

MATIÈRES ACCEPTÉES ✓





RÉSIDUS ALIMENTAIRES

-  • Os
-  • Viandes et poissons (crus ou cuits)
-  • Produits laitiers et fromages
-  • Œufs et coquilles
-  • Pâtes alimentaires
-  • Céréales
-  • Fruits et légumes (pelures, noyaux, tiges)
-  • Pains et pâtisseries
-  • Écales de noix
-  • Restes de repas
-  • Aliments périmés sans emballage
-  • Sachets de thé en papier
-  • Filtres à café et café moulu

RÉSIDUS VERTS

-  • Feuilles
-  • Résidus de jardin, plantes et fleurs, mauvaises herbes
-  • Terre noire
-  • Copeaux de bois, sciure et petites branches (moins de 1 cm de diamètre)
-  • Aiguilles de conifères et résidus de taille de haie
-  • Surplus de coupes de gazon

AUTRES MATIÈRES

-  • Papiers mouchoirs
-  • Papiers essuie-mains, papiers essuie-tout et serviettes de table
-  • Papier et carton souillés par des matières alimentaires (ex. : boîte à pizza)
-  • Cheveux, poils d'animaux
-  • Vaisselle en carton (non ciré) ou compostable
-  • Litière et excréments d'animaux domestiques (sans sacs de plastique)
-  • Cendres froides (refroidies au moins 72 heures)



MATIÈRES REFUSÉES ✕

- Sacs de plastique (même lorsqu'ils sont identifiés comme étant compostables ou biodégradables)
- Vaisselle en carton ciré non compostable (ex. : verre à café)
- Toutes les matières de plastique (même lorsqu'identifiées comme étant compostables ou biodégradables)
- Les matières recyclables (contenants de verre, de plastique ou de métal)
- Dosettes de café
- Bouchons de liège
- Articles en cuir, textiles, vêtements
- Cure-oreilles, ouate, tampons démaquillants, débarbouillettes pour bébé
- Cendres chaudes (les cendres doivent refroidir au moins 72 heures)
- Mégots de cigarettes et autres produits pouvant alimenter la combustion
- Couches et serviettes sanitaires
- Assouplissant textile en feuilles
- Charpie de sècheuse
- Huiles à moteur, peintures et autres résidus domestiques dangereux
- Matériaux de construction (bois de charpente, aggloméré, stratifié et laminé)
- Pellicules de plastique, papier d'aluminium, papier ciré, styromousse
- Sacs d'aspirateur et leur contenu
- Tapis, moquettes

CONSEILS POUR BIEN UTILISER LE BAC BRUN

POUR PRÉVENIR LES FUITES, LES ODEURS ET LES INSECTES :

- Évitez de déposer des liquides en grande quantité dans votre bac (jus, sauce, huile, etc.)
- Enveloppez les résidus alimentaires dans un papier journal ou recouvrez-les de feuilles mortes
- Doublez le fond du bac brun avec du papier journal ou du carton
- Laissez votre gazon coupé au sol (herbicyclage), il profitera ainsi à votre pelouse
- Nettoyez le bac brun après la collecte
- Gardez le bac brun à l'ombre l'été



POUR ÉLOIGNER LES ANIMAUX :

- Bloquez le couvercle à l'aide d'une sangle ou d'une brique. Pensez à la retirer avant de mettre votre bac en bordure de rue.

POUR ÉLIMINER LES INSECTES :

- Aspergez les insectes de sel ou de vinaigre.

HORAIRE DE COLLECTE

ÉTÉ Début avril à la fin novembre
La collecte a lieu **chaque semaine**

HIVER Début décembre à la fin mars
La collecte a lieu aux **deux semaines**

Pour connaître le calendrier détaillé de collecte, consultez jlemais.com ou votre calendrier municipal

INFORMATIONS



www.jlemais.com



450 225-5055

environnement@mrc-beauharnois-salaberry.com



J'lemais



MRC
de
BEAUHARNOIS-SALABERRY
Municipalité Régionale de Comté